

Présentation des diverses catégories (2023).

Section n°1: Prix des Poètes de Bourgogne Nivernais Morvan.

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, plus 1,50 euros par poème présenté
Fournir un ensemble de trois poèmes (en trois exemplaires), sujet, forme libre.

Section n°2: Prix du Conseil Départemental (poésies classiques).

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, plus 1,50 euros par poème présenté.
Fournir un ensemble de trois poésies classiques (en trois exemplaires), sujet, forme libre

Section n°3: Prix de la Poésie libérée.

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, plus 1,50 euros par poème présenté.
Fournir trois poèmes ne dépassant pas quarante vers chacun, en trois exemplaires, thème libre.

Section n°4: Prix Roland Forgeard.

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros.
Fournir un poème ne dépassant pas quarante vers (au mieux, 24 ou 28), en trois exemplaires.
Cette année "2023", le sujet proposé cette année est le mot (Bénévolat), sous toutes ses formes.

Section n°5: Prix des meilleurs: Contes, Nouvelles, Pamphlets (Fables... nouveau thème).

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, pour le premier (Conte ou Nouvelle), et 1,50 euros, pour les suivants. Fournir (Conte, et Nouvelle), en trois exemplaires (ils ne devront pas dépasser 3 pages dactylographiées).

Section n°6: Prix du Recueil de Poésies, contes, nouvelles, etc. Édités.

Participation: il sera perçu un droit d'inscription de 8 euros, plus trois euros par recueil.
Fournir en trois exemplaires dactylographiés, restitués aux auteurs à la remise des prix.

Section n°7: Prix de la Jeunesse (réservé aux classes de CE1- CE2- CM1-CM2), de la Nièvre et de l'Yonne "Sujet Libre", (Gratuit), un texte par élève en trois exemplaires. Si les écoles veulent s'abonner à la revue "Arts & Poésie" (30 euros annuel), il pourront avoir (gratuitement), les textes des meilleurs, insérés dans la publication trimestrielle, après la remise des "Prix du concours 2023".

Section n°8. Prix du meilleur "SLAM".

Participation: il sera perçu un droit d'inscription de 8 euros (thème libre), fournir un texte ne dépassant pas quarante vers (au mieux 24-28 vers), en trois exemplaires.

Section n°9: Prix Anne-Marie Spevak (suite à son départ vers le ciel), fournir un poème ne dépassant pas 40 vers (au mieux, 24 ou 28), en 3 exemplaires, le sujet est libre (pour lui rendre hommage). Il sera perçu un droit de 8€.

Un exemple pour participer au concours de la "SPAF" 2023, est joint au programme. Important: on ne doit pas trouver les mêmes poèmes, dans les recueils, et les autres sections (par exemple, le même sonnet ne doit pas apparaître dans la section classique, et présenté dans le prix du recueil.

Chers poètes, j'attends vos œuvres, à vos plumes ! Bien poétiquement.

Michel